

Le Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP)

Résumé descriptif de la certification **Code RNCP : 14576**

Intitulé

Licence Professionnelle : Licence Professionnelle Domaine : Sciences, technologie, santé Licence professionnelle Industries chimiques et pharmaceutiques Spécialité Chimie - Analyse et contrôle des matières premières et des produits formulés

Nouvel intitulé : Licence Professionnelle Chimie analytique, contrôle qualité, environnement

AUTORITÉ RESPONSABLE DE LA CERTIFICATION	QUALITÉ DU(ES) SIGNATAIRE(S) DE LA CERTIFICATION
Université Paris-Est Créteil Val-De-Marne	Université Paris-Est Créteil Val-De-Marne, Président de l'université de Paris XII, Recteur de l'académie

Niveau et/ou domaine d'activité

II (Nomenclature de 1967)

Convention(s) :

Code(s) NSF :

200r Contrôle qualité de produits et procédés industriels, 222 Transformations chimiques et apparentées (y.c. industrie pharmaceutique), 222r analyse chimique, contrôle de laboratoire des industries chimiques, contrôle industriel des médicaments

Formacode(s) :

Résumé du référentiel d'emploi ou éléments de compétence acquis

L'objectif de la Licence professionnelle Industries chimiques et pharmaceutiques, Spécialité Chimie - Analyse et contrôle des matières premières et des produits formulés est de former des techniciens supérieurs spécialisés dans les domaines de l'analyse du contrôle des matières premières et des produits formulés et du contrôle qualité.

De plus, l'enseignement proposé permettra d'acquérir des connaissances approfondies sur le thème de la qualité pour que les étudiants maîtrisent les outils et l'organisation du système de l'assurance qualité.

Les étudiant(e)s sont préparés à intégrer directement le monde du travail et deviendront des professionnels formés qui maîtriseront les:

- Méthodes approfondies de chimie analytique (spectroscopie, chromatographie, électrochimie, autres méthodes physiques) appliquées au contrôle qualité ;
- Connaissances générales des matières premières et des produits formulés ; spécificité de leur analyse physico-chimique.
- Aptitudes dans les domaines de la communication pour une adaptabilité au travail en groupe tout en conservant une autonomie suffisante pour mener à bien certaines tâches
- Connaissance de l'entreprise

A l'issue de la Licence professionnelle Industries chimiques et pharmaceutiques, Spécialité Chimie - Analyse et contrôle des matières premières et des produits formulés, le diplômé est capable de :

Savoirs :

- Maîtriser les outils et l'organisation du système de l'assurance qualité.
- Connaître les méthodes approfondies de contrôle qualité (chimie analytique, analyse par spectroscopie, chromatographie, électrochimie, physiques)
- Connaître les pratiques industrielles inhérentes aux matières premières et les produits formulés et les spécificités de leur analyse physico-chimique.

Savoir-faire :

- Pratiquer la mise en œuvre d'analyses sur des produits formulés
- Détenir une pratique du contrôle de la qualité
- Croiser les réglementations avec les spécifications fournies par les producteurs de matières première

Savoir-être :

- S'adapter à la diversité des techniques analytiques
- Posséder des aptitudes dans les domaines de la communication pour une adaptabilité au travail en groupe tout en conservant une autonomie suffisante pour mener à bien certaines tâches
- Connaître l'entreprise

Secteurs d'activité ou types d'emplois accessibles par le détenteur de ce diplôme, ce titre ou ce certificat

- Tout secteur industriel concerné par le contrôle qualité physico-chimique des matières premières et des produits formulés : chimique, agroalimentaire, cosmétique, pharmaceutique, BTP, automobile, aéronautique, para-chimique spécialisé dans les revêtements peinture, colles, encres et vernis.

- Assistant(e) ingénieur(e)
- Chef d'équipe
- Technicien supérieur/Technicienne supérieure

Codes des fiches ROME les plus proches :

H1206 : Management et ingénierie études, recherche et développement industriel

H1502 : Management et ingénierie qualité industrielle

H1501 : Direction de laboratoire d'analyse industrielle

Modalités d'accès à cette certification

Descriptif des composantes de la certification :

La formation étant professionnalisée, l'enseignement sera volontairement axé sur la pratique. Ainsi, environ 40% des enseignements seront dispensés sous forme de travaux pratiques et projets.

Par ailleurs, des visites d'entreprises sont organisées pendant lesquelles les partenaires industriels présentent leur entreprises, leur domaine d'activité et les techniques mises en œuvres

L'étudiant(e) titulaire d'un diplôme de niveau L2 des domaines :

DUT Chimie, Mesures physiques, Génie biologique, BTS Chimiste, Techniques physiques pour l'industrie et le laboratoire, Bioanalyses et contrôle, scientifique selon les UE suivies et autres diplômes niveau Bac+2 compatibles avec la formation attestant qu'il ou elle maîtrise les bases fondamentales pour accéder à un niveau d'entrée de Licence professionnelle Industries chimiques et pharmaceutiques, peut y accéder dès lors qu'il ou elle a satisfait aux conditions d'admission propres à la commission d'admission de l'Institut Universitaire de Technologie, IUT de Créteil-Vitry.

L'octroi du diplôme s'effectue après une formation en 2 semestres décrits ci-dessous :

Descriptif des composantes de la certification :

Licence Professionnelle - semestres 1 et 2 - 60 ECTS

UE 1 : Formation générale pour l'entreprise, Contrôle - Qualité - Normalisation (12 ECTS) :

- Communication écrite et orale
- Environnement économique et industriel
- Anglais
- Initiation à la gestion de projet
- Techniques de documentation et normalisation
- Qualité
- Outils statistiques

UE 2 : Méthodes approfondies d'analyses - Physico-chimie (12 ECTS) :

- Méthodes électrochimiques
- Méthodes spectrométriques
- Méthodes chromatographiques
- Prélèvement et préparation des échantillons
- Autres techniques
- Travaux pratiques

UE 3 : Méthodes de contrôle spécifiques aux matières premières et aux produits formulés par métier (12 ECTS) :

- Notions de Microbiologie
- Cosmétique
- Environnement
- Colles et peintures, encres et vernis
- Matériaux du bâtiment
- Combustibles explosifs
- Travaux pratiques

UE 4 : Projet tuteuré (6 ECTS)

UE 5 : Stage obligatoire de 16 semaines minimum (18 ECTS)

Validité des composantes acquises : illimitée

CONDITIONS D'INSCRIPTION À LA CERTIFICATION	OUINON	COMPOSITION DES JURYS
Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant	X	Personnes ayant contribué aux enseignements (Loi n°84-52 du 26 janvier 1984 modifiée sur l'enseignement supérieur) 25%professionnels, 75% universitaires
En contrat d'apprentissage	X	Personnes ayant contribué aux enseignements (Loi n°84-52 du 26 janvier 1984 modifiée sur l'enseignement supérieur) 25%professionnels, 75% universitaires Les apprentis doivent être âgés de moins de 26 ans et de nationalité française. Les candidats étrangers doivent être titulaires d'un permis de travail dont la validité couvre la période de formation. L'admission dans un cycle d'apprentissage repose sur une double sélection, par l'IUT sur critères pédagogiques, et par l'entreprise selon ses propres critères d'embauche.
Après un parcours de formation continue	X	Personnes ayant contribué aux enseignements (Loi n°84-52 du 26 janvier 1984 modifiée sur l'enseignement supérieur)

En contrat de professionnalisation	X	Enseignants et professionnels selon les dispositions de l'article 11 de l'arrêté du 17 novembre 1999.
Par candidature individuelle	X	Personnes ayant contribué aux enseignements (Loi n°84-52 du 26 janvier 1984 modifiée sur l'enseignement supérieur) 25% professionnels, 75% universitaires
Par expérience dispositif VAE	X	Personnes ayant contribué aux enseignements (Loi n°84-52 du 26 janvier 1984 modifiée sur l'enseignement supérieur) 25% professionnels, 75% universitaires Cette formation est accessible via : - la Validation des Acquis Professionnels (VAP) qui permet un accès dérogatoire à une formation (décret n°85-906 du 23 août 1985) Examen du dossier constitué des cursus de formation, professionnel et personnel par une commission pédagogique. - la Validation des Acquis de l'Expérience (VAE) permettant d'obtenir tout ou partie d'un diplôme (loi de modernisation sociale du 17 janvier 2002, décret n°2002-590 du 24 avril 2002) Examen du dossier constitué des cursus de formation, professionnel et personnel et audition du candidat par un jury de validation. Tous les diplômes proposés à l'université Paris-Est Créteil Val de Marne sont susceptibles de faire l'objet d'une VAP ou d'une VAE.

	OUI	NON
Accessible en Nouvelle Calédonie		X
Accessible en Polynésie Française		X

LIENS AVEC D'AUTRES CERTIFICATIONS

ACCORDS EUROPÉENS OU INTERNATIONAUX

Base légale

Référence du décret général :

Référence arrêté création (ou date 1er arrêté enregistrement) :

Arrêté du 17/11/99 publié au JO du 24 novembre 1999 et au BO n°44 du 09 décembre 99

Référence du décret et/ou arrêté VAE :

Références autres :

Pour plus d'informations

Statistiques :

<http://www.u-pec.fr/pratiques/universite/observatoire-etudiant/enquetes-d-insertion-professionnelle-336228.kjsp?rh=1181035608921>

Autres sources d'information :

<http://iut.u-pec.fr/formations/licences-professionnelles/>

[IUT de Créteil/Vitry](#)

[Université Paris-Est Créteil Val de Marne](#)

[Statistiques](#)

Lieu(x) de certification :

Université Paris-Est Créteil Val de Marne

61, avenue du Général de Gaulle

94010 Créteil Cedex France

Lieu(x) de préparation à la certification déclarés par l'organisme certificateur :

IUT de Créteil/Vitry

Site de Créteil

61, avenue du Général de Gaulle

94010 Créteil Cedex

Site de Vitry

122 rue Paul Armangot

94400 Vitry sur Seine

Historique de la certification :

Certification suivante : Licence Professionnelle Chimie analytique, contrôle qualité, environnement